

Prostitution : le CSF prend position

En mai, le Conseil du statut de la femme (CSF) a rendu un avis dans lequel il recommande que les prostituées cessent d'être considérées comme des criminelles tout en continuant de punir les clients et les proxénètes. « Il faut contrer la prostitution de plusieurs façons, mais pas en pénalisant les femmes prostituées », a déclaré la présidente du CSF, Julie Miville-Dechêne.

Le Conseil considère que la majorité des prostituées ne sont pas des travailleuses du sexe, mais bien des victimes, la légalisation de la prostitution n'est donc pas envisagée. « Les clients forment la demande et s'il n'y avait pas de demande, il n'y aurait pas

de prostitution », a plaidé Mme Miville-Dechêne. Le CSF demande donc au ministre de la Justice du Québec de faire pression auprès de son homologue canadien afin de modifier le Code criminel pour décriminaliser les prostituées, et non les clients et les proxénètes. Le Conseil demande aussi la mise en place de services d'aide et de réinsertion spécialisés.

Enfin, le CSF souhaite que le gouvernement lutte contre la banalisation de la prostitution, au moyen de campagnes de sensibilisation et d'information auprès des Qué-

bécois afin de changer les mentalités.



Le CATHII a été consulté au sujet des recommandations touchant la traite des femmes, on y demande entre autres un soutien accru des initiatives terrain.

L'avis est disponible en ligne sur le site du CSF

Plan d'action national sur la traite

Le gouvernement du Canada a lancé, le 6 juin dernier, un plan d'action national de lutte contre la traite de personnes. Ce plan regroupe les différentes mesures stratégiques de soutien aux organisations fournissant de l'aide aux vic-

times. Une somme de 6 millions de dollars sera investie annuellement pour lutter contre la traite. Ce plan semble s'inscrire dans l'approche privilégiée par les Conservateurs, car le volet poursuites et en-

quête y occupe une part importante. Le CATHII publiera une analyse plus détaillée en septembre.

Le Plan d'action national peut être lu sur le site du ministère de la Sécurité publique.

Dans ce numéro :

ONU : Violence envers les femmes autochtones	2
Plan Nord – Inquiétudes des femmes autochtones	3
Indifférence du Canada	3
Prostitution: impacts sur les femmes	4
SSA aux États-Unis	4

**Grand Prix
de Trois-Rivières
3, 4 et 5 août 2012**

**DITES NON
À L'EXPLOITATION
SEXUELLE**

ONU : Violence envers les femmes autochtones

L'article 22 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* porte sur la lutte contre la violence envers les femmes et les filles autochtones. Lors de la dernière session de l'Instance permanente des questions autochtones des Nations Unies (IPQA), qui s'est tenue à New York en mai 2012, des débats ont été consacrés à la violence envers les femmes et les filles autochtones.

Les participants ont examiné le rapport élaboré par un groupe d'experts internationaux autochtones et non autochtones. Des États membres, des organismes des Nations Unies et des ONG, dont le Canada, l'Association des femmes autochtones du Canada et l'Assemblée des Premières Nations faisaient partie de ce groupe.

À l'instar du CATHII, le rapport souligne qu'il existe peu de « publications sur la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones ». Le CATHII fait le même constat concernant plus spécifiquement les recherches sur la traite des femmes autochtones.

Le rapport signale les impacts de la militarisation et les activités que mènent les multinationales et les industries d'extraction sur les territoires autochtones. « Ces acteurs et leurs activités font du tort aux femmes et aux filles autochtones, les exposant à des agressions sexuelles, à l'exploita-

tion sexuelle, à la prostitution, à la servitude pour dette, à l'exploitation des travailleuses migrantes sous contrat à l'étranger, au déplacement à l'intérieur de leur propre pays, et à la violence environnementale ».



Logo de l'IPQA

Témoignages

Au sujet de l'exploitation sexuelle, les experts ont entendu des témoignages. « Des femmes et des filles autochtones sont envoyées dans les zones métropolitaines où elles travaillent comme employées de maison et prostituées et où elles subissent différentes formes de violence sexuelle. Elles sont aux prises avec une cascade d'autres problèmes relevant des droits fondamentaux, se retrouvant sans papiers... les filles et les jeunes autochtones risquent encore plus d'être victimes de traite... » Il y a été aussi question des femmes autochtones disparues et des « difficultés rencontrées par les familles et amis pour signaler la disparition

de femmes autochtones » ainsi que de l'impact de la pauvreté et du fait que ces « femmes, privées de perspectives dans leur communauté, vont s'installer en ville pour y travailler, mais finissent par se prostituer, s'exposant ainsi à un risque élevé de violence ».

Recommandations

Les experts ont formulé des recommandations, dont celle de favoriser des stratégies pour enrayer la violence, au lieu que l'État impose « d'en haut des stratégies qui ne reflètent pas les valeurs et le savoir-faire de chaque communauté autochtone ». De plus, ils exhortent les organismes des Nations Unies à surveiller « la violence contre les femmes et les enfants autochtones au regard des politiques de migration et d'immigration et des mouvements transfrontaliers, ainsi qu'à sensibiliser l'opinion publique à la migration des peuples autochtones, en mettant l'accent sur la situation des enfants et des jeunes ».

On y souligne que toute stratégie doit se fonder sur ceci : « il est important de considérer les femmes et les filles autochtones comme des sujets actifs, possédant des droits, qui conçoivent et mettent en œuvre des moyens adéquats pour lutter contre la violence. »

C'est aussi la conviction du CATHII.

Collaboration SSA

Plan Nord – Inquiétudes des femmes autochtones

Aurélie Arnaud, responsable des communications pour Femmes autochtones du Québec (FAQ) a récemment exprimé des inquiétudes concernant l'absence de participation des femmes autochtones dans les débats entourant le Plan Nord.

Pourtant, « ce type de développement a souvent des incidences négatives sur la situation des femmes autochtones dans les communautés en exacerbant les préjugés, les violences et les inégalités. »

FAQ craint les effets de ce boom minier dans une région éloignée habitée majoritairement d'autochtones. L'arrivée disproportionnée d'hommes blancs pour

plusieurs semaines, apporte souvent dans leurs bagages alcool, drogue et stéréotypes négatifs. »

D'ailleurs, FAQ constate qu'il y a là un



cocktail explosif qui a pour conséquence l'augmentation de la prostitution aux alentours des chantiers, et dont les femmes autochtones sont bien souvent les premières victimes. Les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel ont souligné que « la précarité

économique que subissent les femmes autochtones fait qu'elles sont surreprésentées en ce qui concerne la prostitution de rue. La prostitution devient donc un moyen de boucler les fins de mois.»

Finalement, FAQ indique qu'avec « la prostitution viennent souvent d'autres impacts négatifs pour les collectivités, telles que l'augmentation des maladies transmissibles sexuellement et l'augmentation de la violence. À ce titre, les femmes autochtones sont cinq fois plus à risque de subir et de mourir des suites de la violence que le sont les femmes non autochtones. »

Source : *Le Devoir*, 2 mai 2012.

Indifférence du Canada

En décembre 2011, le Comité parlementaire sur la condition féminine publiait un rapport sur la violence faite aux femmes autochtones intitulé « Mettre fin à la violence contre les filles et les femmes autochtones – un nouveau départ grâce à l'autonomisation ». Ce rapport a rapidement été dénoncé par plusieurs organisations.

Femmes autochtones du Québec (FAQ) a décrié les recommandations du rapport jugées « insatisfaisantes et non concluives [...] faibles et sans consistance ». Pour FAQ, ce rapport ne répond en rien aux demandes

des femmes autochtones qui n'ont pas d'autres choix que de référer aux Nations Unies. L'absence de mention de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, pourtant signée par le Canada, et le fait de ne pas dégager de budgets supplémentaires s'ajoutent au fait que ce rapport « balaie toutes les avancées obtenues lors des sessions précédentes ».

Des groupes de femmes autochtones ont aussi demandé une enquête de l'ONU dans les cas de meurtres et de disparition des femmes autochtones. Le

CATHII a signifié son appui à l'Association des femmes autochtones du Canada.

Action de solidarité

Devant l'absence de propositions concrètes de la part du Canada, Amnistie Internationale (AI) demande au gouvernement d'agir. AI a lancé une pétition en ligne demandant au gouvernement d'élaborer un plan d'action national pour que cesse la violence à l'endroit des femmes autochtones.

Pour signer la pétition voir le site d'Amnistie Internationale.

Prostitution: impacts sur les femmes

Le 16 juin dernier, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) a organisé une table de discussions sur « Les récents enjeux liés à la prostitution au Canada et au Québec et leurs impacts sur les femmes ». Diane Matte, travailleuse de la CLES a expliqué les liens entre la prostitution dans le contexte capitaliste et sa « visée de marchandisation des liens sociaux et du bien commun ». Elle a rappelé l'importance du droit des femmes à ne pas être prostituées et de ne pas légaliser l'industrie du sexe.

Il y avait aussi les inquiétudes des juristes Rachel Chagnon, professeure en sciences juridiques à l'UQAM et Janine Benedet, professeure à la faculté de droit à l'Université de la Colombie-Britannique et avocate de la Coalition des femmes pour l'abolition de la prostitution. Toutes deux ont commentés les difficultés des tribunaux cana-

diens à aborder la prostitution en dehors du cadre de la transition économique. Elles tentent de sortir de cette impasse en resituant la prostitution dans le cadre de l'égalité entre les sexes.

Josiane Loiseau-Boudreau de Femmes autochtones du Québec a soulevé l'absence des femmes autochtones dans les discussions et les consultations entourant le Plan Nord. Cela aurait pu être une occasion d'atténuer les problèmes sociaux vécus au sein des communautés. Elle craint les effets du Plan Nord dont l'augmentation de la prostitution aux alentours des chantiers. FAQ consulte ses membres en vue de faire des recommandations qui viseront à l'obtention de retombées posi-

tives pour les femmes autochtones.

Shanie Roy, militante de la CLES et étudiante en grève, a parlé des effets des hausses des frais de scolarité sur les étudiantes, dont une augmentation de la prostitution. Elle a mentionné



une étude britannique qui a évalué les effets des hausses des frais universitaires. Plusieurs répondants ont observé une augmentation de 3%, il y a 10 ans à 25% d'étudiantes qui recourent actuellement à la prostitution pour payer leurs études.

Un dossier à suivre.

SSA aux États-Unis

Les Sœurs de Sainte-Anne des États-Unis ont participé à la campagne « Pour un développement durable sans traite hu-

maine ». Les sœurs et les personnes associées des États-Unis ont fait parvenir les cartes postales à Hilary Clinton, secrétaire

d'État et responsable du dossier de la traite de personnes.

PROCHAIN NUMÉRO

- Les luttes contre la traite humaine
- Activités du CATHII

Pour nous joindre :

info@cathii.org

www.cathii.org

Blog : nouvellescathii.blogspot.com/

Facebook : www.facebook.com/CATHII.info

Twitter : twitter.com/Cathii_info